MANUEL DE SECURITE

Protection des Français résidant
au NICARAGUA

SOMMAIRE

LE MOT DE L'AMBASSADEUR 3

1. VOTRE SECURITE AU NICARAGUA : CONSEILS ET INFORMATIONS GENERALES 4

A. Le dispositif de sécurité 4

1. Les personnes responsables de la sécurité de l'Ambassade : 4
2. Le plan de sécurité 5
3. Connaissez vos îlotiers 6
4. Bien se préparer à une crise éventuelle pour plus de sécurité 6

B. En cas de crise 7

1. La cellule de crise de l'Ambassade 7
2. L'attitude à adopter 8
3. Préparation des affaires personnelles 9

2. VOTRE SECURITE EN CAS DE SEISME 10

A. Cinq précautions à prendre avant 10

B. Pendant un tremblement de terre 11

1. Au moment de la secousse 11
   - A/ Si vous êtes dans un bâtiment : 11
   - B/ Si vous êtes dans la rue : 11
   - C/ Si vous êtes en voiture : 11
2. Après une forte secousse, qui peut être suivie par d'autres 12

C. Le déclenchement du plan de sécurité 13

D. Le rôle de l'Ambassade après un séisme 13

3. NUMEROS DE TELEPHONES UTILES 14

LE MOT DE L'AMBASSADEUR

Chers compatriotes,

Comme vous le savez, la communauté française du Nicaragua grandit régulièrement. De même, des Français de plus en plus nombreux viennent visiter ce pays chaque année.

Si nous nous réjouissons de cette évolution à tous égards positive, nous devons également prendre en compte les questions de sécurité qui nous concernent tous.

Chacun doit donc connaître les risques spécifiques que l'on rencontre au Nicaragua. Dans ce pays en développement, la situation politique et sociale est stable. La délinquance est moins présente que dans les pays du nord de l'Amérique centrale. Cependant, les risques naturels sont réels, en particulier les risques sismique et volcanique ainsi que le risque d'ouragan.

Nous devons nous y préparer ensemble.

Parmi ses missions, l'Ambassade se doit d'assurer la sécurité de la communauté française. Elle dispose d'un plan de sécurité et d'un réseau de chefs d'îlots visant à assurer au mieux la protection et la sécurité de nos ressortissants. Vous trouverez dans cette brochure une brève présentation de ce dispositif.

Mais il appartient bien entendu à chacun de s'informer et de se tenir prêt. Chacun doit savoir à quoi s'attendre et comment réagir au cas où un événement majeur viendrait à se produire. Les secousses sismiques, en particulier, peuvent intervenir à n'importe quel moment, de jour comme de nuit. Nous devons apprendre à réagir en fonction de la situation et du lieu dans lequel nous nous trouvons.

Pour cela, il convient avant toute chose de prendre conscience du risque, de s'informer et de faire quelques préparatifs simples, ce qui pourra le jour venu aider les uns et les autres à faire face avec sang-froid et efficacité.

Cette brochure a été conçue dans cet esprit, pour vous aider dans votre préparation.

Philippe Létrilliart
Ambassadeur de France au Nicaragua

1. VOTRE SECURITE AU NICARAGUA : CONSEILS ET INFORMATIONS GENERALES

A. *Le dispositif de sécurité*

Tout citoyen français présent à l'étranger peut solliciter l'assistance des autorités consulaires de son pays de résidence.

En cas de crise grave, l'aide accordée s'inscrit dans un cadre plus général, le plan de sécurité de la communauté française, établi et tenu à jour par l'Ambassade.

Ce plan ne se substitue pas aux consignes et aux mesures de sécurité décidées par les autorités locales, sur lesquelles il doit pouvoir s'appuyer.

Le présent livret a pour objet de vous informer et de vous conseiller sur l'attitude à observer et sur les précautions à prendre en cas de crise.

1. Les personnes responsables de la sécurité à l'Ambassade :

L'Ambassadeur est responsable de l'ensemble des questions de sécurité.

Sous son autorité, le N°2 du poste est l'officier de sécurité chargé de l'organisation générale de la sécurité de la communauté française.

2. Le plan de sécurité

L'Ambassade conçoit et actualise régulièrement le plan de sécurité de la communauté française.

Celui-ci définit les mesures devant être prises immédiatement par ses personnels de sécurité lors de l'apparition d'une menace. Il prévoit notamment la mise en œuvre d'une éventuelle évacuation.

Ce plan s'appuie sur :

- L'identification d'un ou plusieurs lieux de regroupement et d'évacuation ;

- Le découpage du Nicaragua en îlots, tenant compte de la taille et de la localisation de la communauté française. **La ville de Managua est découpée en 4 îlots : Las Brisas (Grand-Nord), Centre de Managua, Carretera Sur et Carretera Masaya. Le reste du pays comprend 3 îlots : León et Nord-Ouest du Nicaragua, Granada et Sud-ouest du Nicaragua, et la côte atlantique (Rio San Juan, RAAN, RAAS)** ;

- La désignation de responsables de la sécurité pour ces îlots, et de suppléants ;

- Le recensement aussi précis que possible des populations susceptibles d'être concernées (nombre, sexes, lieux de travail et de domicile, voies d'accès, téléphones, télécopies, adresses électroniques) ;

- L'identification des moyens matériels nécessaires pour procéder à d'éventuelles opérations de regroupement et d'évacuation. Un équipement de communication directe avec l'Ambassade est fourni aux îlotiers qui reçoivent de l'Ambassade les consignes à vous transmettre.

3. Connaissez vos îlotiers

Ainsi, en cas de crise, l'îlotier est votre contact, il vous fera connaître les instructions de l'Ambassade, par exemple en cas d'évacuation, et répercutera des informations sur votre situation à la cellule de crise mise en place à l'Ambassade.

Pour cette raison, il est indispensable de vous faire connaître de l'Ambassade. Et, une fois inscrit sur le registre des Français établis hors de France**, d'informer l'Ambassade de tout changement concernant la composition de votre famille, votre lieu de résidence ou de travail, vos numéros de téléphone ou de fax, votre courrier électronique.**

4. Bien se préparer à une crise éventuelle pour plus de sécurité

Pour affronter le plus rationnellement possible une situation de crise, vous pouvez vous organiser dès votre arrivée au Nicaragua.

Il est recommandé de tenir toujours prêt au domicile un bagage minimum contenant: duvets, couvertures, des vivres dont une grande réserve d'eau minérale, des couverts et gobelets, une lampe électrique avec piles neuves, un jeu de clefs de votre domicile et de votre véhicule, des jouets pour vos enfants, une pharmacie de base (comprenant de l'aspirine, des calmants légers, de la crème antiseptique, etc.)

Pour votre sécurité, pensez à vous inscrire auprès des services consulaires de l'Ambassade de France au Costa Rica. Pour tout renseignement, vous pouvez téléphone au : (+506) 22 34 41 91 ou aller sur le lien suivant :
https://cr.ambafrance.org/Inscrivez-vous-au-registre-des-Francais-de-l-etranger-3396

En cas de regroupement ou d'évacuation, munissez-vous d'un complément de bagages contenant : un vêtement chaud, un jeu de sous-vêtements, vos affaires personnelles de valeur peu encombrantes (bijoux, argent, chéquier, cartes bancaires, etc.), votre passeport, votre livret de famille, votre carnet de vaccination, votre permis de conduire, vos médicaments.
Les animaux ne seront pas évacués.

Préparez enfin une cantine d'un poids maximum de 50 kg, destiné à un éventuel fret différé.

B. *En cas de crise*

Dès l'apparition d'une crise, deux cellules d'urgence se mettent en place. L'une à Paris, au Centre de crise et de soutien du ministère des Affaires étrangères et du développement international, l'autre au Nicaragua, à l'Ambassade.

1. La cellule de crise de l'Ambassade

Le dispositif de crise de l'Ambassade est placé sous la responsabilité de l'Ambassadeur.

La cellule de crise a, notamment, pour mission :

- d'entrer en contact avec votre chef d'îlot et de recenser les informations concernant l'ensemble des ressortissants français résidant dans la zone sinistrée ou qui s'y seraient trouvés au moment du séisme ;
- de répercuter ces informations à Paris ;
- d'assurer le contact avec les autorités locales, de contribuer à diffuser leurs consignes ;
- de diffuser des messages à la communauté française ;
- d'effectuer, sur instruction de l'Ambassadeur, et en fonctions des moyens disponibles, des missions de reconnaissance ou de secours sur le terrain.

2. L'attitude à adopter

Une crise grave est généralement composée de trois phases: une phase d'attente, une phase de regroupement, une phase d'évacuation.

Phase d'attente

Dans la plupart des situations de crise, l'attitude à adopter sera de rester à votre domicile jusqu'à ce que des consignes vous soient données.

Phase de regroupement

Les consignes concernant la façon de réaliser le regroupement vous seront données au moment où surviendra la crise.

Dans tous les cas, il conviendra de n'emporter que le minimum. La période de regroupement peut être d'une durée très variable. Aussi, est-il, là encore, indispensable de respecter strictement les instructions reçues et de se mettre au service des personnels chargés de l'évacuation.

Phase d'évacuation

L'évacuation peut, le cas échéant, s'effectuer directement vers la France ou comporter une étape intermédiaire dans un pays voisin. Cela suppose au moins deux précautions :
- le moment venu, n'être encombré que du minimum afin de permettre au plus grand nombre de nos compatriotes d'être évacués le plus rapidement possible ;
- disposer d'argent liquide et d'une carte bancaire.

3. Préparation des affaires personnelles

Préparez le minimum d'affaires personnelles de secours à utiliser en cas de regroupement.

Cet équipement minimal, léger, doit tenir dans un sac à dos (un par personne) :
- papiers d'identité (ou leur photocopie)
- argent liquide
- sous-vêtements et vêtements de rechange
- une lampe de poche + piles
- canif, briquet, allumettes, sacs en plastiques, mouchoirs en papier, papier hygiénique.
- bouteille(s) d'eau minérale
- quelques aliments adaptés : pâtes de fruits, barres aux céréales
- une trousse de premiers soins avec ciseaux
- médicaments
- une couverture ou un duvet
- affaires indispensables pour les bébés

Très important : afin que vos enfants soient facilement identifiables s'ils devaient se retrouver seuls, faites-leur porter une mini-fiche d'identité indiquant leur nom, leur date de naissance, leur numéro de téléphone, et adresse, leur nationalité et les problèmes de santé particuliers.

2. VOTRE SECURITE EN CAS DE SEISME

A. *Cinq précautions à prendre avant*

Une bonne préparation de l'ensemble des membres de la famille vous permettra, le moment venu, de faire une analyse lucide de la situation et d'adopter une conduite aussi rationnelle que possible.

1 Discutez en famille sur ce que vous devez faire en cas de séisme.
Les points suivants doivent être examinés :
- Quel est le lieu le plus sûr de votre domicile ?
- Vérifiez le sac de premiers soins et déterminez qui le prend en charge
- Qui assure l'évacuation des bébés ou des personnes âgées?
- Décidez des responsabilités de chaque membre de votre famille
- Préparez des cartes d'évacuation et de secours (notamment pour les enfants).

2 Vérifiez, dans la mesure du possible, que votre logement répond aux normes antisismiques et que les murs sont intacts.

3 Tenez prêt en permanence un matériel d'urgence et des réserves alimentaires adaptées à la composition de votre famille.

4 Repérez à l'avance l'itinéraire le plus sûr pour quitter votre immeuble.

5 Organisez une réunion avec vos voisins afin de pouvoir mieux coopérer ensemble en cas de besoin.

Dans les zones à risque: fixez solidement les objets et meubles lourds susceptibles de tomber. Evitez de placer des objets lourds sur des étagères.

B. *Pendant un tremblement de terre*

Les tremblements de terre durent de quelques secondes à une minute environ. Essayer de garder son calme et bien se protéger est essentiel.

1. Au moment de la secousse

A/ Si vous êtes dans un bâtiment :

- Abritez-vous sous une table solide, un bureau ou un lit massif ou dans l'embrasure d'une porte. Attendez la fin de la secousse. Compte tenu de la brièveté du temps disponible, il ne peut être recommandé de sortir le plus vite possible que si vous avez la conviction que le bâtiment n'est pas aux normes antisismiques et que vous êtes en mesure de l'évacuer très rapidement sans mettre en danger votre vie.
- Eloignez vous des baies vitrées
- N'allumez pas de flammes (fuites de gaz)

B/ Si vous êtes dans la rue :

- Tenez-vous à l'écart des bâtiments pour éviter les chutes d'objets
- Restez au milieu des rues ou dans les espaces libres
- Ne restez pas sous les fils électriques

C/ Si vous êtes en voiture :

- Restez dans votre véhicule à l'arrêt, loin de tout ce qui risque de tomber.

2. Après une forte secousse, qui peut être suivie par d'autres

- Vérifiez si vous êtes indemne et examinez ensuite les gens près de vous.
- N'utilisez pas de téléphone, à moins d'avoir à signaler une extrême urgence.
- N'utilisez pas votre véhicule. Laissez la voie libre pour les véhicules de sauvetage et d'urgence.
- Si vos enfants sont à l'école, essayez de vous renseigner auprès de l'établissement avant d'aller les chercher.
- Mettez des souliers solides et des vêtements protecteurs pour éviter d'être blessé par les décombres, surtout les éclats de verre.
- Si vous soupçonnez que votre maison a subi des dégâts structurels, n'y pénétrez pas.
- N'allumez ni allumettes ni briquets ni interrupteurs avant d'avoir vérifié qu'il n'y a pas de fuite de gaz.
- Si l'eau courante est encore disponible, immédiatement après le tremblement, remplissez une baignoire et autres récipients.
- Ecoutez la radio sur votre poste à piles pour connaître les instructions des services d'urgence.
- Restez au moins à 10 mètres des lignes électriques rompues ou tombées au sol.
- Si vous devez quitter votre maison, emportez votre sac d'évacuation et autres articles essentiels. Affichez dans un endroit visible un message indiquant où l'on peut vous trouver.
- Si vous avez besoin d'aide, placez à la fenêtre une pancarte sur laquelle vous aurez écrit « A L'AIDE » en grosses lettres.
- Evitez les zones côtières, risques de Tsunamis.

C. *Le déclenchement du plan de sécurité*

Il est immédiat et assuré par la cellule de crise de l'Ambassade.

Parallèlement, se met en place à Paris, au ministère des Affaires étrangères et du développement international, la cellule de crise chargée de gérer la situation en liaison avec l'Ambassade et de traiter les demandes d'information sur les ressortissants français au Nicaragua.

D. *Le rôle de l'Ambassade après un séisme*

La mission de l'Ambassade en cas de séisme est double :

Elle est d'abord d'aider les Français qui seraient sinistrés ou en difficulté. Il s'agit d'orienter nos concitoyens vers les structures locales adéquates, les centres hospitaliers ou les centres de regroupements.

Elle est ensuite une mission d'information dans les deux sens. Il faut d'une part transmettre en France des informations, aussi précises que possible, sur la situation des Français au Nicaragua, afin d'informer leurs familles.

D'autre part, il faut traiter les demandes d'informations venant de France au sujet de nos concitoyens résidant au Nicaragua.

Pour que cette mission soit remplie, il est indispensable que les Français vivant au Nicaragua s'inscrivent au registre des Français de l'Etranger. La plupart des demandes concernant des personnes enregistrées peuvent, en effet, être traitées rapidement, puisque l'Ambassade dispose alors d'une adresse et d'un numéro de téléphone. L'Ambassade fait le maximum pour simplifier cette formalité.

3. NUMEROS DE TELEPHONES UTILES

- Ministère des Affaires étrangères et du développement international, Cellule de veille sur la sécurité des communautés françaises :
(+33) 01 53 59 11 00

- Ambassade de France au Nicaragua :
(+505) 2264 8970

- Ambassade de France au Nicaragua **(en cas d'urgence avérée)** :
(+505) 8721 0154

Poste de en charge des sujets consulaires pour le Nicaragua :

- Consulat de France au Costa Rica :
(+506) 2234 4191

- Consulat de France au Costa Rica **(en cas d'urgence avérée)** :
(+506) 8820 6017